

Notre établissement est soumis aux autorisations administratives liées à la crise sanitaire. Les dates de notre saison thermale ont donc été modifiées, et repoussées.

Aucune cure thermale dont le début était programmé avant le 5 avril 2021 ne pourra être honorée. Vous pouvez d'ores et déjà demander le report de cette cure au moyen du présent formulaire.

Vos Nom et Prénom :

Votre adresse postale :

Votre adresse mail :

Votre téléphone :

Période de cure initialement demandée : du /2021 au /2021

Aviez-vous réservé un hébergement du Domaine Thermal ? OUI <> NON <>

Si OUI, lequel ?

1) Si vous souhaitez reporter votre cure en 2021 :

- **Nouvelle période demandée :** du /2021 au /2021
- Si possible, indiquez-nous un second choix : du /2021 au /2021
 - Module dédié Maladie de Parkinson OUI <> NON <>
 - Module anti Burn-out OUI <> NON <>
 - Module Sevrage des Psychotropes OUI <> NON <>
 - Module dédié Endométriose OUI <> NON <>

2) Vous préférez reporter en 2022 ? OUI <> NON <>

Demandes particulières :

Les demandes de report seront traitées dans l'ordre auquel nous les recevons et en fonction des disponibilités. Aussitôt que votre demande aura été traitée, nous vous enverrons une confirmation.

*Une permanence téléphonique restreinte au **05.61.02.20.20** est assurée pour les demandes urgentes, non traitées par mail.*

Veillez communiquer avec nous par mail à contact@thermes-ussat.fr ou via notre site www.thermes-ussat.fr.

Date et Signature :